12 novembre 2026

Continuons à nous mobiliser, en grève le 17 novembre !

A l'issue de la conférence sociale du 09 novembre, le gouvernement a annoncé que le salaire minimum ne serait augmenté que de 1,6% au 1er décembre 2026. C'est une augmentation très faible, il était prévu que le SMIC augmente automatiquement de 1,2% en janvier. Pendant ce temps, l'inflation a atteint 3,4% en octobre.

Les salaires doivent augmenter dans le nettoyage ferroviaire !

En octobre, le patronat de la manutention ferroviaire avait proposé d'augmenter de seulement 1,2% les salaires minimums de la branche de pour l'année 2027.

Cette première proposition ne tient définitivement plus la route : **les 9 premiers coefficients de la grille de la branche seront rattrapés par la hausse du SMIC de 1,6% au 1er décembre**. Les coefficients 156 à 163 inclus seront inférieurs au SMIC. C'est le SMIC qui s'appliquera à la place de ces coefficients.

Face au refus de cette première proposition par l'ensemble des organisations syndicales, **une nouvelle négociation se tiendra le lundi 16 novembre**. Sans pression sur ces négociations, le patronat continuera à maintenir les salaires de la branche de la manutention ferroviaire au niveau du SMIC. A l'occasion de la grève



interprofessionnelle du 17 novembre, il est important de se réunir pour discuter des mesures que le patronat aura mis sur la table la veille, et envisager les suites à donner à la mobilisation.

SUD-Rail appelle les agents du nettoyage ferroviaire à participer aux manifestations et à la grève interprofessionnelle du 17 novembre, pour obtenir de véritables hausses de salaire !